Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
034-213401466-20251215-772025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2025
Affichage : 22/12/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 77/2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la délibération : 21

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2025
DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt–cinq et le quinze décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

PRESENTS : M. FENOY – M. BOLUDA – Mme PELLET-LAPORTE – Mme DE OLIVEIRA – Mme BAFFALIE – Mme DOZ – Mme MARIN-CHARPENTIER – Mme FROIDURE – M. CANNAT – Mme SALGUES – M. GRANDGONNET – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – M. BILLET – Mme MONGRAIN – M. CARNUS – M. GOUASMI – M. TINEL – M. CHAZALLET
REPRÉSENTÉS :
Mme BERARDI est représentée par M. BOLUDA
M. PELLET est représenté par Mme BAFALLIE
ABSENTS : M. MOHAD – M. RICOME – Mme BOUABDALLAH – Mme BOULZE – Mme REMESY – Mme RAYNAL
SECRETAIRE DE SEANCE : M. CANNAT

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT D'UN TEST PSYCHOLOGIQUE WISC-V / SUBVENTION AU RASED
Rapporteur : madame Moussu

La psychologue de l'Éducation nationale rattachée à l'école élémentaire Gustave Courbet intervient régulièrement auprès des élèves afin d'évaluer et d'accompagner les situations nécessitant un soutien éducatif, cognitif ou psychologique.

Dans ce cadre, elle sollicite la commune pour participer au financement d'un **test psychométrique WISC-V (Wechsler Intelligence Scale for Children – 5e édition)**. Cet outil est aujourd'hui la référence pour l'évaluation des capacités intellectuelles et du fonctionnement cognitif des enfants âgés de 6 à 16 ans. Il permet notamment d'identifier les besoins particuliers des élèves (troubles des apprentissages, hauts potentiels, difficultés de concentration, etc.) et d'adapter les dispositifs éducatifs.

La psychologue de l'Éducation nationale a demandé le soutien de la commune pour l'acquisition du matériel nécessaire à la passation du WISC-V. Le coût total du test est de **2227, 14 €**.
Le coût du test est réparti entre les sept communes dans lesquelles la psychologue intervient.
La répartition de la participation des communes a été calculée à raison de 1,50€ par élève. Pour la commune de Lunel-Viel, le coût s'élève donc à **750 €.**

Ce matériel, propriété de l'Éducation nationale, sera utilisé pour les élèves des communes, dans le respect des protocoles professionnels et des règles de confidentialité.

Enjeux

- **Améliorer le suivi éducatif et psychologique** des enfants scolarisés au sein de la commune.
- **Faciliter la détection précoce** de difficultés ou besoins spécifiques, permettant ainsi une prise en charge adaptée.
- **Soutenir l'action des professionnels** intervenant auprès du public scolaire.
- **Renforcer le partenariat** entre la municipalité et l'Éducation nationale.

Il est proposé au Conseil municipal de **valider la participation financière de la commune à hauteur de 750 €** pour l'acquisition du test psychologique WISC-V par la psychologue de l'Éducation nationale rattachée aux établissements de la commune et du secteur.

Suite à la présentation de ces dispositions en commission finances du 8 décembre 2025, le conseil municipal, ayant ouï l'exposé de madame Moussu, et après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité**

D'approuver la participation financière de la commune à hauteur de 750€ qui sera versée en subvention exceptionnelle au RASED

D'autoriser le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Fabrice FENOY

Le secrétaire de séance
Gilles Cannat